

**Conseil d'administration
17-18 juin 2022**

**En référence au
point 3 de l'ordre du jour**

Point à l'ordre du jour : Mise à jour sur l'Assemblée générale de l'IPPF de 2022

Résumé

L'Assemblée générale 2022 (AG) de l'IPPF est la plus haute instance décisionnelle de l'IPPF. Le groupe de surveillance du Conseil d'administration, tel que défini lors de la réunion du CA de mars 2022, a œuvré en vue de s'assurer que les attendus de l'AG soient atteints et de définir le ton et les thèmes de l'ordre du jour.

Ce document présente l'ordre du jour provisoire et les principaux points de logistique de l'AG, en soulignant en particulier comment nous allons assurer une participation et un leadership significatifs des jeunes avant et pendant l'AG. Cette actualisation montre également l'état d'avancement de la Stratégie 2028 (*cf. points 2 et 9 de l'ordre du jour*) et d'autres livrables clés, notamment en ce qui concerne notre gouvernance, la déclaration de l'IPPF sur l'antiracisme, et les prix et célébrations du 70^{ème} anniversaire. Ce document présente enfin le plan d'engagement des AM et donne des détails sur les rôles que pourraient assumer les administrateur-rices dans la préparation des AM pour l'AG.

Action requise

1. Le Conseil de **prendre note** du rapport.
2. Le Conseil d'approuver l'ordre du jour de l'AG de l'IPPF.
3. Le Conseil d'approuver l'inclusion d'octroi de prix au cahier des charges du groupe de surveillance de l'AG.
4. Le Conseil de définir son rôle en tant que sponsor de l'engagement des AM.

Assemblée générale – ordre du jour et logistique

Le Conseil d'administration est invité à examiner l'ordre du jour proposé en vérifiant que celui-ci constitue un cadre approprié pour atteindre les objectifs de l'AG, tels que définis lors de sa réunion de mars 2022.

La participation des jeunes en amont et pendant l'AG

Un comité de pilotage composé de jeunes membres des instances de gouvernance des AM de chaque région et d'un jeune membre du CA, Surakshya Giri, supervisera le forum des jeunes en amont de l'AG avec le soutien de la DR d'ACRO. Le comité s'est déjà réuni afin de définir thème, objectifs, attentes et nom de la réunion, ainsi que pour développer la méthodologie d'engagement et d'impact. Le groupe de surveillance du Conseil d'administration collaborera avec le comité afin de cocréer l'ordre du jour et le concept. Une fois ceux-ci définis, une communication spéciale ciblera les délégué-e-s pour célébrer le fait que le thème et les plans du 'moment jeunesse' ont bien été définis. Surakshya Giri joue un rôle important, puisqu'elle siège à la fois au comité de pilotage jeunesse de l'AG et au groupe de surveillance du Conseil de l'AG. Elle est le lien entre les jeunes organisateurs et le CA et elle veille et veillera à ce que les résultats du Forum des jeunes soient pris en compte par l'AG.

Stratégie 2023-2028 – Veuillez-vous référer au document qui vous a déjà été communiqué (document 2.1)

Gouvernance

L'AG examinera les propositions d'amendements aux règlements et règlements de procédure de l'IPPF, dont le remplacement du poste actuel de Trésorier par celui de Vice-président-e. Les amendements proposés seront présentés à la réunion du CA de juin à fins d'examen et de recommandation.

Les administrateur-rices le savent, le Comité des nominations et de la gouvernance (CNG) travaille au renouvellement des quatre sièges d'administrateur-rices qui seront confirmés par l'AG en novembre 2022. Le CNG recrutera également 3 membres étant donné que trois de ses sièges seront renouvelés par rotation lors de la prochaine AG, ce afin de garantir la mémoire institutionnelle de cette instance. Les membres nouvellement recrutés seront approuvés par l'AG. *On attend du CA qu'il appuie le groupe de surveillance dans son engagement auprès des AM afin d'obtenir le soutien de ces dernières en ce qui concerne les amendements aux Règlements et Règlements de procédure.*

Déclaration sur l'antiracisme

Un plan de projet a été élaboré afin d'assurer un dialogue riche avec les associations membres en vue de cocréer la déclaration sur l'antiracisme de l'IPPF. Cette déclaration sera un tremplin pour intégrer nos efforts en matière de SOGIE (*orientation sexuelle, identité et expression de genre*) et de genre – en nous éloignant d'une approche de projet pour nous assurer que nous incarnons et rendons pleinement opérationnelle la réflexion intersectionnelle dans nos programmes, financements et méthodes de travail. Il servira de base à l'élaboration de la charte après que le plan stratégique ait été approuvé lors de l'AG.

Bience Gawanas, Vice-Présidente du CA, en tant que présidente du sous-comité du CA sur l'antiracisme, sera impliquée tout au long du processus et travaillera en étroite collaboration avec le groupe de travail sur l'antiracisme. Bience dirigera plusieurs engagements d'AM au cours de la période juin-août afin d'obtenir leur contribution et leur approbation de la déclaration. L'objectif est d'obtenir, à la fin du processus, le plein soutien des membres de la Fédération avant leur arrivée en Colombie pour l'AG et la signature historique de la déclaration.

La rédaction et la validation de la déclaration vont nécessiter des réunions avec le groupe de travail élargi et le sous-comité du Conseil d'administration, ainsi que la constitution d'une équipe de travail issue des AM qui commencera à se réunir en juin. Une première version de la déclaration sur l'antiracisme sera diffusée au sein de la fédération à la mi-juin, et une consultation publique aura lieu le même mois.

La version finale de la déclaration sera soumise au sous-comité du Conseil à fins de pré-approbation à la mi-août, avant d'être soumise au CA à fins d'approbation finale en septembre.

70^{ème} anniversaire de l'IPPF

Le 70^{ème} anniversaire de l'IPPF sera célébré sur quatre plateformes :

En amont de l'AG

- Dans le cadre du plan d'engagement des AM, une vidéo de 2 à 3 minutes sera produite pour présenter les 70 ans de l'IPPF et la route vers l'AG en Colombie.

Lors de l'AG :

- La frise chronologique de l'histoire de l'IPPF sera un point d'intérêt dans le hall d'entrée de 42 mètres.
- Débat du 70^{ème} anniversaire
- Dîner du 70^{ème} anniversaire dans un restaurant à l'extérieur, avec des discours et un spectacle de danse LGBTQ+.

Chacune des quatre activités sera basée sur les thèmes suivants : **célébrer** les réalisations de l'IPPF, se **tourner vers l'avenir** (sur la base de la stratégie 2028 de l'IPPF), **rendre compte** du chemin parcouru et de ce que nous avons fait, et nous **transformer**.

Ce document invite le CA à réfléchir et à approuver les thèmes et le ton des célébrations du 70^{ème} anniversaire.

Prix

Les prix IPPF 2022 récompenseront celles et ceux qui ont fait preuve de créativité, de courage, de résilience et de solidarité exceptionnels dans la défense de la SDSR. Ils rendront hommage à celles et ceux qui nous ont inspirés, par exemple, pour une plus grande inclusion ou une meilleure gouvernance, ou qui ont fait preuve d'un dévouement personnel et d'une détermination exceptionnels en matière de services de, ou de plaidoyer pour, la SDSR, y compris pendant la pandémie et dans des contextes humanitaires. Le groupe de travail du Conseil d'administration chargé de superviser les préparatifs de l'Assemblée générale sélectionnera les lauréat-e-s parmi les nominations reçues. Il est proposé que cette tâche soit incluse au cahier des charges et supervisée par le groupe de supervision de l'AG.

Plan d'engagement des AM

Le groupe de surveillance de l'AG est en train d'élaborer un plan d'engagement des AM dont les objectifs principaux sont de s'assurer que tou-te-s les représentant-e-s des AM se rallient aux principaux livrables de l'AG et qu'ils et elles ont leur mot à dire sur la façon dont ceux-ci sont générés. Les administrateur-rices seront chargé-e-s de veiller à ce que les AM soient au courant des décisions à prendre et aient une idée précise des contenus dont il sera discuté et décidé lors de l'AG. Les passerelles d'engagement comprennent des réunions dédiées, le site web de l'AG, des mises à jour électroniques sur le courriel officiel de l'AG (GeneralAssembly2022@ippf.org), des mises à jour dans le Forum des AM et des messages vidéo de personnes clés. Le plan d'engagement des AM comprend une série de

5 réunions publiques animées par des membres du Conseil, axées sur la préparation des AM, dont 2 spécifiquement à l'intention des représentant-e-s des jeunes.

Les administrateur-rices auront des **dialogues particuliers en tête-à-tête avec les AM prioritaires** entre juillet et novembre, l'objectif étant de préparer celles qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pour s'engager pleinement envers les livrables de l'AG, en particulier la gouvernance et les décisions stratégiques qui seront prises lors de l'AG.

Les Directrices régionales jouent un rôle essentiel dans le recensement des AM en fonction de leurs besoins en matière de soutien et de l'ampleur de leur engagement et influence actuels au sein de la Fédération. Les DR soutiendront également les membres du CA en vue de créer et entretenir une relation avec les AM prioritaires. Chaque membre du CA recevra un dossier d'information comprenant :

- Des instructions claires sur les résultats souhaités de l'engagement
- Les livrables de l'AG sur lesquels s'axer
- Des questions visant à générer une écoute active.

Echéancier :

1. Jusqu'à la réunion du CA de juin : Cartographie / recensement des AM et planification des connections/liens
2. Juin-août : Intervention du Conseil lors des réunions publiques et planification de dialogues
3. Août-novembre : le CA s'engage de manière intensive et stratégique auprès des AM.

Ce document invite le Conseil d'administration à définir et approuver le périmètre de son rôle de sponsor et les voies/passerelles préférées pour s'engager auprès des AM.